

PERMANENCES À LA LOGE

- du lundi au vendredi inclus : 7:30 à 8:30 – 18:30 à 19:30
- le samedi : 11:00 à 12:00

Contacts : 05.61.32.17.29 — 06.16.47.21.82
contact.gardien@rangueil-marti.org

VISITE HEBDOMADAIRE DU SYNDIC

Chaque mardi matin, Marc FRAYSSE vous reçoit à la conciergerie, de préférence de 9:00 à 9:30 et de 11:30 à 12:00

Entre ces horaires, il visite la résidence, rencontre les membres du Conseil Syndical et transmet des consignes à nos employés.

JOINDRE LE SYNDIC FONCIA



Gestionnaire :

Marc FRAYSSE — 06.23.26.00.66 — marc.fraysse@foncia.com

Assistante : 05.61.12.50.50

Paola PORCEL VARGAS – paola.porcel-vargas@foncia.com

Comptable : 05.61.12.50.50

Christelle SKINAZY — christelle.skinazy@foncia.com

LE CONSEIL SYNDICAL

Vous avez accès à l'ensemble des comptes-rendus des commissions et des procès-verbaux des séances plénières de votre conseil syndical sur le site www.myfoncia.com, rubrique « Mes documents ».

Si vous envoyez un courriel au syndic et que vous pensez que nous pouvons être un intermédiaire efficace, n'oubliez pas de mettre ce courriel en copie à

contact.cs@rangueil-marti.org

Résidence Rangueil Michel Marti

www.rangueil-marti.org



Conseil Syndical

contact.cs@rangueil-marti.org

Bulletin

58

Le bulletin de tous les résidents, propriétaires et locataires.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale ordinaire 2025
se tiendra à la Faculté Dentaire
le jeudi 5 juin 2025 à 18:00

PARTICIPEZ !!!

en présentiel, par correspondance ou par délégation

Propriétaires bailleurs,
n'oubliez pas que vous pouvez donner
un pouvoir à votre locataire si vous êtes sûr qu'il sera présent.

INSÉCURITÉ

Vous êtes témoin d'agissements suspects ou violents :

- ♦ **Appelez le 17** en cas d'urgence absolue mettant en cause la vie de quelqu'un.
- ♦ **Appelez 05 61 22 22 22** en cas d'urgence relative de délinquance ordinaire.

La Police Nationale ou Municipale interviendra.

**N'ouvrez jamais l'immeuble
à des inconnus.**

Rue Louis Antoine de Bougainville, attention à votre véhicule !



Après de nombreuses années de tolérance, la Mairie a décidé de faire appliquer strictement le code de la route.

En conséquence, dans la partie à double-sens de la rue Bougainville, le stationnement le long du trottoir est interdit sous peine d'amende et de mise en fourrière.

Nous perdons encore des places de parkings. Pour éviter cela, le conseil syndical a fait une proposition à la mairie que vous pouvez demander à contact.cs@ranguel-marti.org.



LOCATIONS TOURISTIQUES DE COURTES DURÉES

Quelques appartements de notre résidence sont mis en locations touristiques de courtes durées.

Nombreux sont les résidents qui ont fait remonter des dérangements consécutifs à la présence de personnes de passage qui ne se préoccupent ni de notre environnement ni de nos règles.

Le syndic, avec l'accord du conseil syndical, fait enlever systématiquement par nos employés les coffres à clés accrochés à nos rambardes qui sont des parties communes que nul ne peut s'approprier. Les coffres récupérés sont mis à la disposition de leurs propriétaires à la conciergerie.

ORDURES MÉNAGÈRES !

Dans des sacs impérativement fermés.

Ne pas les stocker devant votre porte sur le palier !

Au sous-sol, déposez les dans les containers verts !
Ni dans l'escalier ni à côté des containers !!

Élagages des arbres :

Après plusieurs demandes du conseil syndical et du syndic, la mairie a enfin fait effectuer les élagages dans le Carré, devant le 1 Bougainville et la conciergerie.

Le grand pin devant le 6 Duguay Trouin :

Il est surveillé très régulièrement par les Jardins de Toulouse. Pour l'instant, il ne présente aucun danger.

BORNES ESCAMOTABLES

Respectez impérativement les feux !

Ne suivez pas un véhicule !

Soyez patient et relancez toujours le système avec votre télécommande.

Ne vous fiez pas à la borne mais au feu !!

Noubliez pas le tri de vos déchets !